75016 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31/03/2023

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif- Compte de résultat
- Annexe

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065
- Liasses 2050 à 2059-G

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER 41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan, 1 534 986.50 Euros - Chiffre d'affaires HT, 18 188.58 Euros - Résultat net comptable, (54 273.20) Euros

> Fait à GARCHES Le 30/06/2023

Malalaniaina Razafiniarivo Mathilde Girard Collaboratrice comptable Expert Comptable - CAC

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

BILAN ACTIF

			Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12 Ecart N / N-1		
	ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)		(ii deduire)					
	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes							
ACT	Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	51 490.00	25 500.00	25 990.00	25 990.00			
	Total II	51 490.00	25 500.00	25 990.00	25 990.00			
ULANT	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				9 107.95	9 107.95-	100.00-	
ACTIF CIRCULAN	Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé	1 358 314.01		1 358 314.01	1 346 447.75	11 866.26	0.88	
. u	Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	150 682.49		150 682.49	177 525.35 141.45	26 842.86- 141.45-		
es de isatic	Total III	1 508 996.50		1 508 996.50	1 533 222.50	24 226.00-	1.58-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 560 486.50	25 500.00	1 534 986.50	1 559 212.50	24 226.00-	1.55	

TTENTION: TOTAL ACTIF different TOTAL PASSIF

⁽²⁾ Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N /	N-1
	PASSIF		31/03/2022 12	Euros	%
	Capital (Dont versé : 200 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	200 000.00	200 000.00		
UX	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	8 857.23	7 043.64	1 813.59	25.75
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	880.04	33 578.23-	34 458.27	102.62
CA	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 273.20-	36 271.86	90 545.06-	249.63-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	155 464.07	209 737.27	54 273.20-	25.88-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Ф Д	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III				
	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit		50.93	50.93-	100.00-
S (1)	Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	1 373 843.91	1 332 233.48	41 610.43	3.12
DETTES (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Q	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	5 567.52 111.00	11 392.40 5 064.25	5 824.88- 4 953.25-	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		734.17	734.17-	100.00-
s de ation	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	1 379 522.43	1 349 475.23	30 047.20	2.23
Co Régi	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 534 986.50	1 559 212.50	24 226.00-	1.55

COMPTE DE RESULTAT

	Exe	cice N 31/03/2	2023 12	Exercice N-1	Ecart N /	N-1
	France	Exportation	Total	31/03/2022 12	Euros	%
		•				
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	18 188.58		18 188.58	500 105.00	481 916.42-	96.36
Production vendue de biens Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	18 188.58		18 188.58	500 105.00	481 916.42-	96.3
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits				197.05	196.71-	99.83
Total des Produits d'exploitation (I)			18 188.92	500 302.05	482 113.13-	96.3
Total des Troduits d'exploitation (1)			10 100.32	000 002.00	102 113.13	30.3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 500.00		3 500.00	
Variation de stock (marchandises)			9 107.95	400 631.90	391 523.95-	97.73
Achats de matières premières et autres approvisions Variation de stock (matières premières et autres app		s)				
Autres achats et charges externes *			6 126.89	60 150.00	54 023.11-	89.8
Impôts, taxes et versements assimilés			646.75	2 996.75	2 350.00-	78.4
Salaires et traitements Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations Sur immobilisations : dotations aux amortiss Sur immobilisations : dotations aux déprécia Sur actif circulant : dotations aux dépréciation Dotations aux provisions	ations					
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			19 381.59	463 778.65	444 397.06-	95.8
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 192.67-	36 523.40	37 716.07-	103.2
Quotes-parts de Résultat sur opération faites e	n commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

FENTION: TOTAL ACTIF different TOTAL

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs

⁽²⁾ Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Evansias N	Eveneire N 1	Ecart N / 1	N-1
	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Euros	%
Duaduita financiana				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	42 810.43	4.33	42 806.10	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	42 810.43	4.33	42 806.10	NS
2. Résultat financier (V-VI)	42 810.43-	4.33-	42 806.10-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	44 003.10-	36 519.07	80 522.17-	220.49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	900.83	684.44	216.39	31.62
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	900.03	104.44	210.39	31.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	900.83	684.44	216.39	31.62
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnenes				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 170.93	931.65	10 239.28	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
• •				
Total VIII	11 170.93	931.65	10 239.28	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 270.10-	247.21-	10 022.89-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	19 089.75	500 986.49	481 896.74-	96.19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	73 362.95	464 714.63	391 351.68-	84.21
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	54 273.20-	36 271 . 86 <i>)</i>	90 545.06-	249.63

ATTENTION: TOTAL ACTIF different TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Evaluation des immobilisations corporelles

Evaluation des amortissements

Catégorie	Mode	Durée
Categorie	Wiode	Duice

<u>Titres immobilisés</u>

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

ATTENTION: TOTAL ACTIF different TOTAL PASSIF

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

75016 PARIS

DOSSIER FISCAL

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

1 (NOV MIN)	
Exercice ouvert le 01042022 et clos le 31032023	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entre	eprises de transport maritime), cocher la case
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
IMMOBILIERE PARIS GAUTIER	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER
SIRET 5 3 3 3 6 3 3 9 0 0 0 1 1	75016 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
Adiosse da principal etablissement.	Andenne adresse en das de changement.
REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer	cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identificat	tion de la société mère:
	SIRET
B ACTIVITE	
Activités exercées Marchand de biens immobiliers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice o	
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 15% Résultat net de cession, de concession imposable au taux de 10 %	Bénéfice imposable au taux normal Déficit 54 273 ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés
2 Plus values	
F v a long terme imposables a 15%	PV à long terme imposables à 19% PV à long terme PV exonérées (art.
Autres PV imposables à 19%	imposables à 0% 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles d	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, a	art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art.	. 44 quaterdecies Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 Zones franches urbaines - Terri	toire entrepreneur, Autres dispositifs Autres Autre
sexdecies Zone de dévelop	ppement prioritaire,
Bénéfice ou déficit exonéré	Plus-values exonérées
(indiquer + ou - selon le cas) 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 2	relevant du taux de 15 %
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	. 1 quaisi 11
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à	la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire de l'impôt de cet Etat, territoire de l'impôt de l'impôt de cet Etat, territoire de l'impôt de l'impôt de cet Etat, territoire de l'impôt de l'im	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (ci	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	Thousand the designation in 2000)
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la	a déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
	DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
 1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du 	
la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale d	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la socie	été tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de	la société tête de groupe
	NIF
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	0:
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON	Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID
ŽVous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématér -de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes ⊋Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le s	rialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application : les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. site www.impots.gouv.fr.
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
MATHILDE GIRARD & ASSOCIES	Trom of durocco du comoni.
\$23 RUE PASTEUR	
E 592380 GARCHES	
₹ Tél:	Tél:
COGA/OMGA Viseur conventionné Cocher la case correspondante Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
Z O	Date: 13/07/2023 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire: GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature MAUGUIN JACQUES

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS	FT DARTS	SOCIAL	FS AINSLOLL	IF DES REVENITS	ASSIMILES DI	STRIRI	IFS		
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même a payées par un établissement chargé du service des titres b									
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2) c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes									
nterposees									
Montant des distributions autres que celles visées en (a),						f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g			
(2)// (6) 61 (4) 61 466646 (6)						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de	e 40 % prévu	ı au 2° d	u 3 de l'article 1	158 du CGI		j			
Montant des revenus répartis (5) J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX ME	MRRES DE	CERTA	INES SOCIET	EC	Tota	l (a à h)			
The Monte Name of the Vendero Adv. Ma	Pour les	Somme	s versées, au co	ours de la période r ou non, désigné co	•				
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CC	S.A.R.L.			taires de frais ou au	ıtres rémunération	s de ses	fonction		
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ;	Nombre de parts	Année au			des sommes v		de frais		
 * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 	sociales appartenant à chaque	cours de laquelle le versement	à titre de traitements émoluments	à titre de frais de mission et de	le représentation, e déplacement.	profes	sionnels a isés dans	autres que s les	
gerants ou coparticipants	associé en toute pro- priété ou en usufruit 2	à été effectué.	et indemnités proprement dits.	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indem forfai		Rembour- sements. 8	
	1								
	1								
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas o	de gérance li	bre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre es	st insuffisant	, joindre	un état du mêm	e modèle)					
		,,							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPR	ISES PLAC	EES SO	US LE REGIME	E SIMPLIFIE D'IN	IPOSITION				
REMUNERATIONS			_				. 1		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes co	mprises dans	les DAD	S et versées au	x apprentis sous co	ontrat et aux hand	icapés (a	a)		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtage	s (b)								
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	1			0 %	15 %	6		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter					1				
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANIS	MES BENE	FICIAIR	ES DE DONS		<u> </u>				
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur le	s reçus, atte	stations o	ou tous autres de	ocuments et perçus	s au titre de l'exer	cice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents de	élivrés au titr	e de l'exe	ercice						

Fori du C	nulai Code (re obligatoire (article 53 A Général des Impôts)		1 BIL	AN	- ACTIF			DG	FiP N° 20	50 20)23
Ι)és:	ignation de l'entreprise : <u>IMMOBILIERE P</u>	AR]	S GAUTIER			urée de	l'exercice exp				1 2
Г		esse de l'entreprise 41 AVENUE THEOPHILE GA	_		PARI	S		Dı	irée de l'exer	cice précéde	nt* L	1 2
1	Vun	néro SIRET* 5 3 3 3 6 3 3 3	9	0 0 0 1 1				F	N alaa la		Néant	· L *
				Donat				Exercice 1 3 1 0 3		1310		2.2
-			_	Brut 1	A	mortissements, provision 2	ons		Net 3		Net 4	
L	1	Capital souscrit non appelé (I)	AA									
	TLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	INCORPORELLES	Frais de développement *	CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG							
	IMMOBILISATIONS	Fonds commercial (1)	ΑH		ΑI							
	MOBILI	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK							
7	IMI	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
***	ES	Terrains	AN		AO							
#¥ }}	ORELL	Constructions	AP		AQ							
	SCORP	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS							
1 ∓ 1 ∑	ATION	Autres immobilisations corporelles	ΑT		ΑU							
	TOBILIS	Immobilisations en cours	AV		AW							
AFI	IMIN	Avances et acomptes	AX		AY							
1	(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs		СТ							
VACA	CIÈRES	Autres participations	CU	51 490	CV	25	500		25 990		25	990
70	FINAN	Créances rattachées à des participations	ВВ		вс							
2	IMMOBILISATIONS	Autres titres immobilisés	BD		BE							
7	OBILIS	Prêts	BF		BG							
	IMM	Autres immobilisations financières*	вн		BI							
ζĦ	-	TOTAL (II)	ВJ	51 490	ВK	25	500		25 990		25	990
		Matières premières, approvisionnements	BL		ВМ							
Ş	*	En cours de production de biens	BN		во							
1	TOCKS	En cours de production de services	BP		BQ							
L	STC	Produits intermédiaires et finis	BR		BS							
II.AN		Marchandises	ВТ		BU						9	108
IRCI		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW							
TF C	ES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY							
ACT	REANC	Autres créances (3)	BZ	1 358 314	CA			1	358 314	1	346	448
	CRE	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ	1 330 314	CC			1 ,			J 10	
	RS	Valeurs mobilières de placement	СD		CE							
	DIVERS	(dont actions propres :) Disponibilités	CF	150 682	CE				150 682		177	525
ptes de		Charges constatées d'avance (3)*		130 002	1 1			-	100 002		1 / /	141
	1		СН	1 508 997	CI			1 1	508 997	1	522	223
s de	régularisation	TOTAL (III)		1 308 397	CK			1 :	JUO 99/	1	JJJ	
Comptes de	ularis	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										
ြ	rég	C ()	CM									
C C		Ecarts de conversion actif* (VI)		1 500 10-		^=	F 0 0		F04 005			010
tgeniα		, ,	СО	1 560 487 (2) Part à moins d'un an des	1A	25	500		534 987		559	213
ž F	Renv	ois: (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP			(3) Part à plus d	l'un an : CR			



BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

AJJEMITION: TOTAL ACTIF différent TOTAL

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER Désignation de l'entreprise : Néant ___ Exercice N Exercice N-1 200 000 200 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... DB EK Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence DC 8 857 7 044 DD Réserve légale (3) CAPITAUX PROPRES Réserves statutaires ou contractuelles Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours Réserves réglementées (3)* (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* Autres réserves 880 (33578)Report à nouveau DΗ (54 273)36 272 RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DΙ Subventions d'investissement Provisions réglementées * TOTAL (I) 155 464 209 737 Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées TOTAL (II) Provisions pour risques Provisions pour charges TOTAL (III) Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) DU 51 DETTES (4) 1 373 844 1 332 233 Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 11 392 5 568 Dettes fournisseurs et comptes rattachés 111 5 064 Dettes fiscales et sociales DY Dettes sur immobilisations et comptes rattachés DZ. 734 Autres dettes Compte Produits constatés d'avance (4) régul. TOTAL (IV) 1 379 522 1 349 475 Ecarts de conversion passif * 987 TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 1 534 1 559 213 1B (1) Ecart de réévaluation incorporé au capital Réserve spéciale de réévaluation (1959) 1C 1D (2) Dont Ecart de réévaluation libre RENVOIS Réserve de réévaluation (1976) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme * EF 1 379 523 1 349 475 (4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

DGFiP N° 2052 2023

1		obligatoire (a Général des li					LIAI DE L EAEK	CICI	(En fiste)			Π.
	Désign	ation de	e l'entreprise : <u>IMMOB</u> I		RE PARIS GAUTI	EК	Exercice N				Néan	
					France	T	Exportations et raisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-	1)
		Vantas	s de marchandises*	FA	18 189	liv FB	raisons intracommunautaires	FC		189	500	105
		ventes		┪┢	16 169	ł		l ⊢	10	109	300	100
	NO	Produc	ction vendue biens*	FD _		FE		FF				
	TAT		services*	FG		FH		FI —				
	PRODUITS D'EXPLOITATION		es d'affaires nets*	FJ	18 189	FK		FL	18	189	500	105
	EXF		ction stockée*					FM				
	TS D		ction immobilisée*					FN				
	mac	Subvei	ntions d'exploitation					FO				
	PR(Repris	es sur amortissements et prov	visions,	transfert de charges* (9)			FP				
7 \		Autres	s produits (1) (11)					FQ		0		197
A CONSERVER PAR LE DECLARAINI					Total des pr	odu	its d'exploitation (2) (I)	FR	18	189	500	302
LA		Achats	s de marchandises (y compris	droits	de douane)*			FS	3	500		
ノロハ		Variati	ion de stock (marchandises)*					FT	9	108	400	632
77		Achats	s de matières premières et aut	res app	rovisionnements (y comp	ris c	lroits de douane)*	FU				
Y	NO	Variati	ion de stock (matières premiè	res et a	pprovisionnements)*			FV				
FA	[ATI	Autres	achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	6	127	60	150
LK	LOI	Impôts	s, taxes et versements assimile	és*				FX		647	2	997
NY,	'EXP	Salaire	es et traitements*					FY				
V.S.E	CHARGES D'EXPLOITATION	Charge	es sociales (10)					FZ				
7	ARG	NOI		ſ -	dotations aux amortissen	nent	;*	GA				
V	СН	DOTATIONS EXPLOITATION	Sur immobilisations	\ \ -	dotations aux provisions			GB —				
AIKE		TAT PLO	Sur actif circulant : dotation	ıs aux p	provisions*			GC —				
•		DO D'EX	Pour risques et charges : do					GD -				
MF		Autres	s charges (12)					GE -				
ZYEME					Total des ch	arge	es d'exploitation (4) (II)	GF —	19	382	463	779
Ţ	1 - F	ÉSULT	AT D'EXPLOITATION (I -	II)				GG —	(1	193)		523
	ions	Bénéfi	ce attribué ou perte transférée	e*			(III)	GH —				
	opérations en commun		supportée ou bénéfice transfér				(IV)	l				
			its financiers de participations					GJ —				
	HER		its des autres valeurs mobilièr		éances de l'actif immobil	isé (5)	GK —				
	VANC		intérêts et produits assimilés				,	GL —				
	S FIF		es sur provisions et transferts		rges			GM				
	PRODUITS FINANCIERS		ences positives de change		-			GN -				
SIF	PRO		its nets sur cessions de valeur	s mobil	ières de placement			GO -				
AL PAS					-	l de	s produits financiers (V)	GP -				
nt 101,	ES	Dotatio	ons financières aux amortisse	ments e				GQ				
Maduada ION : 101AL ACTIF different 101AL FASSIF	CHARGES FINANCIERES		s et charges assimilées (6)		-			GR	42	810		4
ACIII	FINAL		ences négatives de change					GS				
IOIAL	GES		es nettes sur cessions de valeu	ırs mob	ilières de placement			GT				
. NOI	CHAR				-	des	charges financières (VI)	GU	42	810		4
dQuadra.		ÉSULT	AT FINANCIER (V - VI)				. , ,	GV		810)		(4
20										- 1		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

	u Code	Général des	e (article 53 A Impôts) e l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER			Néant 2
r					Exercice N	Exercice N-1
r	ST	Produ	its exceptionnels sur opérations de gestion	НА	901	684
ST.L.	ONNE	Produ	its exceptionnels sur opérations en capital *	нв		
	EXCEPTIONNELS	Repris	ses sur provisions et transferts de charges	нс		
-	EXC		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	901	684
r	LES	Charg	es exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 171	932
2	NNEL	Charg	es exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
CHABCEC	CHANGES EXCEPTIONNELLES	Dotati	ions exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
ľ	EXCE		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн	11 171	932
<u>.</u>	4 - F	RÉSULT	AT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні	(10 270)	(24
	Parti	cipation	des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	нј		
	Impĉ	its sur le	s bénéfices * (X)	нк		
2 2 2			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	19 090	500 986
اد			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	нм	73 363	464 715
	5 - E	BÉNÉFIC	CE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(54 273)	36 272
	(1) Dont	produits nets partiels sur opérations à long terme	но		
1) Dt	produits de locations immobilières	ну		
Š	(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
20	(2) Dt	- Crédit bail mobilier *	НР		
	(3) Dont-	- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont	produits concernant les entreprises liées	1J		
7	(6) Dont	intérêts concernant les entreprises liées	1K	42 810	
٦.	(6bi	is) Dont	dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	нх		
			amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
١	(6te		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
PENVOIS	(9) Dont	transferts de charges	A1		
PF	(10	Dont o	cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
	(11	1) Dont	redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12		redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13	3) Dont comp	primes et cotisations lémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
			cotisations facultatives ouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
	(7	Détai	l des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e en annexe)	et le	Exer Charges exceptionnelles	rcice N Produits exceptionnels
	R	egula	arisation sur exercies ant		11 171	901
ecgia-Chadala-						
	(8) Détai	l des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exer Charges antérieures	rcice N Produits antérieurs
्रत्ववया						
argon .						
*1	es ex	plications	s concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formula	ire obligatoire de Général des	(article 53				(5)		IN	MOBILISATION	\mathbf{S}		DG	FiP N° 2054 2023
		de l'entreprise	: <u>IMM</u> C	BILI	ERE	PARIS GA	ΙUΔ	ΊE	R				Néant '
СА	DRE A		ІММОВІ	LISATI	ONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Con	Augmei sécutives à une réévaluation pratiquée ours de l'exercice ou résultant d'une mise en gquivalence	ntation	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
JRP.	Frais d'	établissement et de	e développeme	ent		TOTAL 1	[CZ	1	D8	2	D9	3
INCORP.	Autres	s postes d'immo	bilisations i	ncorpor	elles	TOTAL I	I	KD		KE		KF	
	Terrai	ns						KG		KH		KI	
	su Su	ır sol propre	Dont Composants	L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions	ır sol d'autrui	Dont Composants	M1]	KM		KN		ко	
INC	In et	stallations générales, aménagements des c	-	Dont Composan	M2			KP		KQ		KR	
LLES	1	tions techniques, n lage industriels	natériel	Dont Composan	м3			KS		KT		KU	
CORPORELLES	suoj.	stallations générales, nénagements divers *	agencements					KV		KW		KX	
ORP	velles M	latériel de trans	port *					KY		ΚZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles M M Equation 1 Autres immobilisations Autres immobilisations	latériel de burea mobilier inform	au natique					LB		LC		LD	
	Autres E	mballages récupivers *						LE		LF		LG	
		bilisations corpo	orelles en co	ours				LH		LI		LJ	
	Avanc	es et acomptes						LK		LL		LM	
						TOTAL II	I	LN		LO		LP	
	Partici	ipations évaluée	es par mise e	en équiv	alence			8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres	participations						8 U	51 490	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres	titres immobili	isés					1P		1R		18	
Ē	Prêts e	et autres immob	ilisations fii	nancière	es			1T		1U		1V	
						TOTAL IV	V	LQ	51 490	LR		LS	
		TOTAL GÉ	ÉNÉRAL (I	+ 11 +	III + IV	")		ØG	51 490	ØН		ØЈ	
CA	DRE B	IMMOBILI	ISATIONS		par vi	rement de poste	Din	ninuti I	ons oar cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant		Valeur brute des immobilisations à	- 1	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi-
P.		l'établissement		IN	J	à poste		CO	d'une mise en équivalence	DO	la fin de l'exercice	D7	lisations en fin d'exercice 4
INCOR	Autres	léveloppement s postes d'immo						CØ LV		LW		1X	
	incorp Terrain	orelles	TOTAL	П				LX		LY		LZ	
	Terran	Sur sol p	******	I				MA		MB		MC	
	Comoton	-		II				MD		ME		MF	
	Constru	Inst. gales	s, agencts et a					MG		MH		MI	
ES		des constr ations technique						MG MJ		MK		ML	
RELI	outilla		s, agencts, am					MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres		s divers de transpor					MP		MQ		MR	
ည	immobili	Matériel d	de bureau et	IN				MS		MT		MU	
	corpor	Emballage	que, mobilier es récupérable					MV		MW		MX	
	I	et divers *								1			
		ilisations corporell	ies en cours	M				MZ		NA		NB	
	Avanc	es et acomptes	TOTAL	N III IS				ND		NE		NF	
_		pations évaluée	TOTAL es par					NG		NH M7		NI	
FINANCIÈRES	mise e	n équivalence		12				ØU ØY		M7	E1 400	ØW	E1 400
FINANCIÈRES		s participations	iaka	10				ØX 2D		ØY	51 490	ØZ	51 490
VANC		s titres immobili		I1				2B		2C		2D	
FI	Prêts et	t autres immobilisa						2E		2F	F1 400	2G	F1 400
Į L			TOTAL	IV I3				NJ		NK	51 490	2H	51 490

Désignation	de l'ei	ntreprise : <u>IMN</u>	MOBII	LIER	E PAI	RIS	GAU1	TIER											Néant X *
CADRE A	SI	TUATIONS ET MO	OUVEM	IENTS	DE L'E	XERO	CICE DE	S AMOR	TIS	SEMENTS TECHN	NIOU	IES (OU VENANT	EN	DIMINU	JTIOI	N DE	L'A	CTIF)*
IMMOBILIS	SATIC	ONS AMORTISSA	BLES		ontant des au début		tissements xercice	5	Augn	nentations : dotations de l'exercice			minutions : amo férents aux élém de l'actif et rep	ents s					amortissements exercice
Frais d'établi	sseme	ent et de développe	ment	CY				EL				EM				EN			
Fonds comm	ercial			RE				RF				RI				RJ			
Autres immo	bilisa	tions incorporelles		PE				PF				PG				PH			
		TO	ΓAL I	RK				RM			-	RN				RO			
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
	Sur so	l propre		PM				PN				РО				PQ			
Constructions	Sur so	l d'autrui		PR				PS				PT				PU			
		énérales, agencement agements des construc		PV				PW				PX				PY			
Installations outillage ind	techn ustrie	iques, matériel et		PZ				QA				QB				QC			
Autres	Inst. g	énérales, agencement agements divers	is,	QD				QE				QF				QG			
immobilisations		iel de transport		QН				QI				QJ				QK			
corporelles	Matér	iel de bureau et		QL				QM				QN				QO			
corporenes	Emba	llages récupérables		QP				QR				QS				QT			
	et div		ΓAL II	┨╴┞				OV				QS QW				QX			
	Т(OTAL GÉNÉRAI		-				— `											
CADRE B		ENTILATION DES			NTC AE	EECI	ANT LA	ØP PROVI	SION	I DOLLD AMODEL	!	ØQ MEN	TE DÉBOCA	TOIL	DEC	ØR			
		ratio:		FECT	ANTLA	rnovi	SiOi	Y FOOR AIVION II	SSEI			TOIL	163						
amortissables	nmobilisations mortissables Colonne 1						Colonne	. 3	Colonne 4			REPRISES Colonne 5			Colonne 6				uvement net des ortissements
	Di	fférentiel de durée et autres		Colonne le dégre		Amo	rtissemen	t fiscal	Di	fférentiel de durée et autres	1		olonne 5 e dégressif	Amo	exception	nt fisc	al		fin de l'exercice
rais d'établissemen	ts M9		N1			N2			N3		N4			N5]	N6	
onds commercial	RP		RQ			RR			RS		RT			RU				RV	
Autres immob. incor orelles	N7		N8			P6			P7		P8			P9				Q1	
TOTAL	⊣``'		RX			RY			RZ		SB			SC				SD	
	Q2		Q3			Q4			Q5		Q6			Q7				Q8	
Sur sol propre Sur sol d'autru Inst.gales,ager	_		R1			R2			R3		R4			R5				R6	
Sur sol d'autru Inst.gales,ager	_		R8			R9			S1		S2			S3				S4	
et am.des cons			S6			S7			S8		S9			T1				Г2	
nst. techniques nat. et outillage	T3		T4			T5			Т6		Т7			Т8				Т9	
Inst.gales,ager am. divers Matériel de transport Mat. bureau et inform. mobili Emballages récup.et divers	U1		U2			U3			U4		U5			U6			1	U7	
Matériel de transport	U8		U9			V1			V2		V3			V4			,	V5	
Mat. bureau et inform. mobili			V7			V8			V9		W1			W2			,	W3	
Emballages récup.et divers	, W4		W5			W6			w7		w8			W9				X1	
TOTAL	II X2		Х3			X4			X5		X6			X7				X8	
rais d'acquisition d itres de participatio TOTAL l	INI.								NM									NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ			NR			NS		NT			NU			1	NV	
otal général non ven	NIX						al non ventilé	NY					Total général non	ventilé	NZ				
CADRE C		<u> </u>			(NS	+ NT	+ NU)						(NW - NY)						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIE SUR PLUSIEURS EXERCICES*							et au débi xercice	ıt		Augmentations			Dotations de l'exc aux amortisseme		2				net à la exercice
Frais d'é	Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z 9			Z8					



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

	Natura dan		Mo	ntant au début		AUGMENTATIONS:		DIMINUTIONS:		Mon	tant
	Nature des	provisions		de l'exercice		Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice		à la fin de l'	exercice 4
	Provisions pour	reconstitution des ers et pétroliers *	3T		TA		ТВ		тс		
Provisions regiementees	Provisions pour	investissement	3U		TD		TE		TF		
žie ilie	(art. 237 bis A-I		3V		TG		ТН		TI		
IIS I	Amortissements	1 ()	3X		ТМ		TN		то		
OVISIO	Dont majoration	ns exceptionnelles	D3		D4		D5		D6		
	de 30 % Provisions pour	prêts d'installation	IJ		\vdash		+		+		
	(art. 39 quinqui		┨┝		IK		IL		IM		
	Autres provision		3Y		TP		TQ		TR		
		TOTAL I	3Z		TS		ТТ		TU		
	Provisions pour	garanties données	4A		4B		4C		4D		
	aux clients	pertes sur marchés	4E		4F		4G		4H		
•	à terme	pertes sur marcnes	4J		4K		4L		4M		
narge	Provisions pour	amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
5 13 8	_	pertes de change	4T		4U		4V		4W		
anbst	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X		4Y		4Z		5A		
1 noc	Provisions pour		5B		5C		5D		5E		
Frovisions pour risques et enarges	Provisions pour immobilisations	renouvellement des	5F		5Н		5J		5K		
LOVIS	Provisions pour et grandes révis	gros entretien	ЕО		EP		EQ		ER		
	Provisions pour fiscales sur cons	charges sociales et	5R		5S		5T		5U		
	Autres provision charges (1)	ns pour risques et	5V		5W		5X		5Y		
	charges (1)	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
		- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		— 6Н		
110m	sur	- titres mis en équivalence	02		Ø 3		Ø4		Ø5		
Frovisions pour depreciation	immobilisations	titres de participation		25 500	9V		9W		9X		25 50
ur aej		- autres immobilisa- tions financières(1)*	Ø6 —		Ø7		Ø8		—		
ns por	G 4 1 4	- ' '	 		1		-		\dashv		
VISIO	Sur stocks et en		6N		6P		6R		6S		
77	Sur comptes clic Autres provision		6T		6U		6V				
	dépréciation (1)	*	6X		6Y		6Z		7A		
		TOTAL III	7B	25 500	TY		TZ		UA		25 50
	TOTAL GÉNÉ	ÉRAL (I + II + III)	7C	25 500	UB		UC		UD		25 50
		Dont datations	- d'explo	itation	UE		UF				
		Dont dotations et reprises	- financi	ères	UG		UH				
			- excepti	onnelles	UJ		UK				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Formulaire obligatoire (article 53

\supset	ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
8)	DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Г			Code Général	TAMAODITITODI	עם ב	DTC CAIM	מקד)
ŀ				e l'entreprise : <u>IMMOBILIER</u> ÉTAT DES CRÉAN	RIS GAUT	LEK	N	Aontant b	rut			A 1 an au plus		A plus d'u	Néant *	
ŀ			RE A		NCES				1		\vdash		2		3	
	DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			attachées à des participations			UL				UM			UN		
	E L'AC	Prê	êts (1) (2	2)			UP				UR			US		
Į	፭≧	Au	itres imn	nobilisations financières			UT				UV			UW		
		Cli	ients dou	uteux ou litigieux			VA									
		Au	itres créa	ances clients			UX									
				sentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UO)	Z1									
	T			et comptes rattachés		<u> </u>	UY									
	ULAN	Séc	curité so	ociale et autres organismes sociaux			UZ									
	CIRC			Impôts sur les hénéfices			VM									
	DE L'ACTIF CIRCULANT		at et auti	Taxe sur la valeur ajoutée			VB			3 633			3 633			
$\mathcal{L}_{\mathcal{L}}$	DEL	col	llectivité	Autres impôts, taxes et versen	nents s	necimiláe	VN			3 000						
LA		pul	bliques	Divers	iiciits a	issimiles	VP									
C									1 0				1 250 000			
E D			_	associés (2) divers (dont créances relatives à des	s opéra	ntions	VC		1 3	50 298	-		1 350 298			
K L		de	pension	de titres)	1		VR			4 384			4 384			
FA.		Ch	narges co	onstatées d'avance			VS				\vdash	_			1	
EK		1				OTAUX	VT		1 3.	58 314	VU		1 358 314	VV		
R	SIC	(1))	- Prêts accordés en cou	rs d'ex	ercice	VD									
ONSERVER PAR LE DECLARANI	RENVOIS	des - Remboursements obtenus en cours d'e					VE									
Š		(2)	Prêts	et avances consentis aux associés (per	sonnes		VF							i		
V	CA	ADR	RE B	ÉTAT DES DETTES		Montant br	ut			A 1 an au plus	s 		A plus d'1 an et 5 ans au plu 3	8	A plus de	
\mathcal{Z}	Emp	prun	ts obliga	ataires convertibles (1)	7Y											
LA			-	s obligataires (1)	7Z											
N		aupr	its et det rès des	à I an maximum à l'origine	VG											
XE			ssements rédit (1)	à plus de 1 an à l'origine	VH											
7	Emp	prun	ts et det	tes financières divers (1) (2)	8A											
	Fou	rniss	seurs et	comptes rattachés	8B		5 5	68		5	56	8				
	Pers	sonne	el et con	mptes rattachés	8C											
	Séci	urité	sociale	et autres organismes sociaux	8D											
	Etat	et		Impôts sur les bénéfices	8E											
	autr	es		Taxe sur la valeur ajoutée	vw											
	coll	ectiv	vités	Obligations cautionnées	VX											
	pub	lique	es	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		1	.11			11	.1				
SF	Dett	tes si	ur immo	bilisations et comptes rattachés	8J											
L PAS		•	et assoc	* *	VI	1 37	73 8	344		1 373	84	4				
t TOTA	opéi	atres dettes (dont dettes relatives à des érations de pension de titres) 8K														
liffëren		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *														
ACTIF d	Proc	Produits constatés d'avance 8L														
OTAL /				TOTAUX	VY	1 37	79 5	523	VZ	1 379						
ON : T	RENVOIS	(1)		runts souscrits en cours d'exercice	VJ								ts et dettes contrac- sonnes physiques	L		
AJJEMITION: TOTAL	REN	(1)		unts remboursés en cours d'exercice	VK				* Des	explications	conce	rnan	t cette rubrique sont don	iées d	ans la notice no	2032
್ ಕ್					_											

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 Exercice N, clos le : Néant * IMMOBILIERE PARIS GAUTIER Désignation de l'entreprise : 1 0 3 2 0 2 3 I. RÉINTEGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés Amortissements excédentaires (art, 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles Avantages personnels non déductibles * (sauf WE KF. amortissements à porter ligne ci-dessous Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I) Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS) Charges non admises en déduction du résulat fiscal WF WG Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Part des loyers dispensée de RR RA réintégration (art. 239 sexies D) Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS) Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) wi XX Amendes et pénalités W.J Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) ΧZ Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI* XY Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032) Bénéfices réalisés par une société Résultats bénéficiaires visés Quote-part de personnes ou un G.I.E. Moins-values - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) Régimes d'imposition particuliers et impositions différées nettes - imposées au taux de 0 % long terme Plus-values nettes à court terme Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * Plus-values soumises au régime des fusions WC Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS) XR Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) Zones d'entreprises (activité exonérée) Réintégrations diverses à DONT WO Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro détailler sur feuillet séparé М8 Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage TOTAL I II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE 54 273 Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E * Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III) - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) WH - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) Plus-values nettes WP - imposées aux taux de 19 % long terme imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures XB - imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19 % 16 Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée* Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations Régime des sociétés mères et des filiales * 2AXA Produit net des actions et parts d'intérêts Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI) Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*. Majoration d'amortissement * XD Entreprises nouvelles Jeunes entreprises Entreprises nouvelles 44 sexies (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) XF (art. 44 sexies A)
Zone de restructuration
de la défense Sociétés d'investissemen immobiliers cotées K3 208C) (art.44 terdecies Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)
Zone de développement prioritaire Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A) Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies) Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS) Créance dégagée par le Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies) X9 ΖI Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage III. RÉSULTAT FISCAL XH 54 273 TOTAL II (I moins II) ΧI bénéfice Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables déficit (II moins I) ΧJ 54 273 Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)* ZL Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*



DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER								
I.	SUIVI DES DÉFICITS							
Déf	icits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	К	[4	8 646				
Déf	icits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bi	is					
Non	nbre d'opérations sur l'exercice	K4te	er					
Déf	icits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	к	.5					
Déf	icits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	К	.6	8 646				
Déf	icits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	Y	J	54 273				
Tota	al des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	Y	к	62 919				
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C	ORRE	SPON	DANTES				
Mon	ntant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées s le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	z	Т					
III.	PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE	DE L'I	MPÔ1	_				
	(à détailler, sur feuillet séparé) Dotations de l'exercice		Repris	es sur l'exercice				
Inde pou	emnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles r les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	z	w					
Pro	visions pour risques et charges *							
	8X	8	Y					
	8Z	9.	A					
	9В	9	С					
Pro	visions pour dépréciation *							
	9D	9	E					
	9F	9	G					
	9Н	9.	J					
Cha	arges à payer							
	9К	9:	L					
	9М	9:	N					
	9P	9	R					
	98	9'	Т					
	TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	Y	О					
	à reporter au tableau 2058-A : ↓ ligne WI			ligne WU				

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Ι	Désign	ation de l'entreprise : <u>IMMOBILIERE PARIS</u>	GAU	JTIER													Néa	ant	*
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ØС	(33	578)		Af	fectations	[- Rés	erves	légale	es	Z	В		1	1 8	13
		antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				SNS	aux	x réserves		- Aut	res ré	serves	S	Z	D				
	ONIGINES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	36	272	AFFECTATIONS	Di	videndes						Z	Е				
						FEC	Au	tres réparti	itions	S				Z	F				
		Prélèvements sur les réserves	ØE			AF	Re	port à nouv	veau					Z	G			8	881
		TOTAL I	ØF	2	694		(NE	3: le total I do	it néce	essairement		l au tota OTA		Z	Н		2	2 6	94
	RENS	EIGNEMENTS DIVERS								E	xercic	e N :				Exerc	ice N-1	1:	
/\I	ENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de ren crédit-bail	evient o	les biens p	ris J7)	YQ										
4 <i>K</i> /	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										,
Ž	ENGA	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DEC 	S	- Sous-traitance							YT										
TE	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des lo en location pour un			s J8)	XQ			2	41	2				3 .	334
AK.	T CH.	- Personnel extérieur à l'entreprise						,	YU										
POSTES	HATS ET C	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors re	étroces	ssions)					SS			2	40	1			2	8 (051
	ACH, EX	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage	s						YV								2	7 3	312
NES IL DES	TRES	- Autres comptes (dont cotisations versées a syndicales et professionne		nisations	ES)	ST			1	31	4				1 '	454
	AU	Total du poste correspondant	à la li	gne FW o	du tablea	u n° 20	052		ZJ			6	12	7			6	0 .	150
7	ET	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW				49	1				2	257
Ę	IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		zs)	9Z				15	6				2	740
LAIKI	IMI	Total du compte correspondan	t à la l	igne FX	du tablea	u n° 2	052		YX				64	7				2 !	997
	A	- Montant de la T.V.A. collectée dont taxe intérieure sur les produits	s pétroli	ers					YY			1	81	.5				5 (000
EXEMPI	TVA	 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au co services ne constituant pas des immobilisations 	ours de	l'exercic	e au titre	des bi	ens e	t	YZ				85	5				2 :	302
Ţ		 Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration an DADS de 2022)* 	nuelle	souscrite	au titre	les sal	aires		ØВ										
		 Montant de la plus-value constatée en franchise d'im le régime simplifié d'imposition * 	pôt lor	s de la pr	emière o	ption p	our		ØS										
	RS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raiso à la disposition de la société *	n des s	ommes n	nises				ZK		3.	.17		%					%
	DIVERS	- Numéro de centre de gestion agréé *	X	IP				l l	•	articipatio						oui cocl on 0	her 1	ZR	. 0
		 Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'imp bis du CGI pour l'entreprise donatrice 	ôt prév	ue au 4 d	le l'articl	e 238			RG										
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à a l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217	mortis octies	sement e du CGI	xception	nel che	ez		RH										
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			s-values à 15		JK				F	Plus-valu	ıes à (0 %	JL				
	٩ .			Plus	s-values à 19	9%	JM				I	mputat	tions		JC				
Plus-values: Groupe: résultat d'ensemble. JD Plus-values: Plus-values: Plus-values:							JN				F	Plus-valu	ıes à (0 %	JO				
PASS	SEC.			Plus	s-values à 19	9 %	JP				I	mputat	tions		JF				
I TOTAL PASS		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	N	N° SIRET	de la so	ciété	mère du grou	upe	JJ									

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Dásia	m a t	A du Code Général des Impôts)	LIERE PARIS		DES PL	USE	T MOINS-V	ALUES		Né	ant X *	
		TERMINATION DE LA VA										
		late d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette i	·éévaluée *	Amor	rtissements pratiqués franchise d'impôt 4	Autre amortissem	s ents *	Valeur ro	ésiduelle	
	1	<u> </u>	<u> </u>	3			4	3		6		
	1											
	2											
*	3											
ations	4											
nobilis	5											
I - Immobilisations *	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
		B - PLUS-VALUES,	MOINS-VALUES			Q	Qualification fiscal	e des plus et moi	ns-values réali	sées *		
		Prix de vente	Montant global de la		Court te	rme		Long terme			ıs-values xables à	
		①	ou de la moins	s-value	9		19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	19	% (1) ①	
	1											
	2											
	3											
	4											
us *	5											
nobilisations *	6											
	7											
I - Im	8											
	9											
	-											
	10											
	11											
	12	Fraction résiduelle de la provision spécia	ale de réévaluation affére	nte								
	13 14	aux éléments cédés			+					_		
	15	Amortissements afférents aux éléments or bles par une disposition légale			+							
ents	16	Amortissements non pratiqués en compt- fiscale pour investissement, définie par l- ment utilisée	abilité et correspondant à les lois de 1966, 1968 et	la déduction 1975, effective-	+							
II - Autres éléments	17	Provisions pour dépréciation des titres re values à long terme devenues sans objet										
II - Au	18	Dotations de l'exercice aux comptes de prelevant du régime des plus ou moins-va	provisions pour depreciat ilues à long terme	ion des titres								
-	19	*	*									
	C	ADRE A: plus ou moins-value nett des lignes 1 à 19 de la co ADRE B: plus ou moins-value nett des lignes 1 à 19 de la co	olonne (9) te à long terme (total a	algébrique algébrique				(B)				
		ADDE Consistent and a second of the second	•		(A			(B) (ventilation par tau	x)	(C)		

CADRE C: autres plus-value taxable à 19 %

(11)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⁽¹⁾ Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)	(13)	ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT	DOTH IV

Désignation de l'entrep	orise: <u>IMMOBILIERE</u>	PARIS	GAUTIER			Néant X
	A ELÉMENTS AS (à l'exclusion des plus-values de l		AU RÉGIME FISCAL l'imposition est prise en			·
	Origine		Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CC	3D				
		TAL 1				
	Imposition répartie		Montant net des	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant
		N-1	plus-values réalisées à l'origine	rieurement réintégré	résultat de l'exercice	à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-2				
		N-1				
		N-2				
Plus-values réalisées		N-3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée					
	différente (art. 39 quaterdecies	N-4				
exercices antérieurs	1ter et 1 quater du CGI)	N-5				
	(à préciser) au titre de :	N-6				
		N-7				
		N-8				
		11-0				
		N-9				
	B PLUS-VALUES RÉINTÉ	N-9 TAL 2 GRÉES DA				
Cette rub Plus-values de (personnes moi	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d		d'apport. té d'une activité
Cette rub Plus-values de (personnes moi	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so	N-9 TAL 2 GRÉES DA	entes aux biens non amort Montant net des	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes moi	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes mon	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes moi	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant
Cette rub Plus-values de (personnes moi	B PLUS-VALUES RÉINTÉ rique ne comprend pas les plus-vi fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés so e des plus-values et date	N-9 TAL 2 GRÉES DA	Montant net des plus-values réalisées	issables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	d'apport. té d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant

\sim	
(111)	CHIVE DEC MOINC VALUES A LONG TEDME
(14/	SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME
\sim	

Désignation de l'ent	reprise :	IMMOBILIER	RE PARIS GAUTI	ER			Néant X
Entreprises soumiseEntreprises soumise		sur les sociétés sur le revenu	appel de la plus ou moins-val ains nets retirés de la cession clus du régime du long terme	de titres de sociétés à pr e (art. 219 I a sexies-0 bis	répondérance immobilières n s du CGI) *	on cotées	
l cum	VI DEC	(ar	ains nets retirés de la cession rt. 219 I a sexies-0 du CGI)	•			
1 - 301	VI DES	WOWS-VALUE	S DES ENTREPRI	SES SUUIVIISES	S A L IIVIPUT SUF	T LE REVENU	
Origine			s-values 12.8 %	long terme o imp	ur les plus-values à de l'exercice oosables 1 12.8 %	moins	le des -values 12.8 %
(I)		(2)		3		4
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au	N-4						
dix exercices antérieurs	N-5						
(montants	N-6						
restant à déduire à la	N-7						
clôture du	N-8						
dernier							
dernier exercice)	N-9						
	N-9 N-10						
exercice)	N-10	OINS-VALUES À	À LONG TERME D	DES ENTREPRIS	ES SOUMISES À	L'IMPÔT SUR L	ES SOCIÉTÉS *
exercice)	N-10	OINS-VALUES À	À LONG TERME D	ES ENTREPRIS	1	L'IMPÔT SUR L	ES SOCIÉTÉS *
exercice)	N-10	OINS-VALUES À	À LONG TERME D Moins-values	ES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme	L'IMPÔT SUR L	Solde des
exercice)	N-10	OINS-VALUES À À 19 % ou 15 %		ES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à		
exercice)	N-10		Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat	ES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat	Solde des moins-values à reporter
II - SUIVI I	N-10	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	ES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
II - SUIVI I Origine	N-10	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	ES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
II - SUIVI I Origine	N-10 DES MO	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	ES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
II - SUIVI I Origine	N-10 DES M0 N-11	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	ES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
Origine Origine Moins-values nettes à	N-10 DES M0 N N-1 N-2	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	PES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
Origine Origine Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices	N-10 N-10 N N-1 N-2 N-3	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	ES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
Origine Origine Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants	N-10 N-10 N N-1 N-2 N-3 N-4	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	PES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
Origine Origine Origine Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la	N-10 N-10 N N-1 N-2 N-3 N-4 N-5	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	PES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier	N-10 N-10 N-10 N-11 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	PES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du	N-10 N N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	PES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier	N-10 N-10 N N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8	À 19 % ou 15 %	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	DES ENTREPRIS	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME **15**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : ____IMMOBILIERE PARIS GAUTIER Néant X *

Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1) Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice TOTAL (lignes 1 et 2) 3 4 5 TOTAL (lignes 1 et 2) 4 5 TOTAL (lignes 4 et 5) 6 Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6) RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d'a l'ouverture de l'exercice Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (l'année (l'annant lieu à complément d'impôt) (l'année (l'année (l'annant lieu à complément d'impôt) (l'année (l'année (l'annant lieu à complément d'impôt) (l'année (l'annant lieu à complément d'impôt) (l'année (l'annant lieu à complément d'impôt) (l'annant lieu à complément d'impôt) (l'annant lieu à complément d'impôt)	
A la clôture de l'exercice précédent (N-1) Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice TOTAL (lignes 1 et 2) - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant de la réserve spéciale (ligne 3 - ligne 6) RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice Tréserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 1 a clôture de l'exercice Tréserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2 a complément d'impôt 3 a complément d'impôt 4 5	es à 25 %
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice TOTAL (lignes 1 et 2) - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt d'imp	
TOTAL (lignes 1 et 2) - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés TOTAL (lignes 4 et 5) Montant de la réserve spéciale (ligne 3 - ligne 6) RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice Téserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année a l'ouverture de l'exercice Téserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année a complément d'impôt ③ ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④ s	
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés TOTAL (lignes 4 et 5) Montant de la réserve spéciale (ligne 3 - ligne 6) RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d'art. 39-1-5e d'a	
Prélèvements opérés d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés TOTAL (lignes 4 et 5) Montant de la réserve spéciale h la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6) RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice Téserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 1 a complément d'impôt ③ a complément d'impôt ③ a complément d'impôt ④ S	
Prélèvements opérés d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés TOTAL (lignes 4 et 5) Montant de la réserve spéciale La clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6) RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice Teserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 1 a complément d'impôt ③ a complément d'impôt ④ TOTAL (lignes 4 et 5) A provinción de la réserve a la réserve a la réserve a la clôture de l'exercice Teserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 1 a complément d'impôt ③ a complément d'impôt ④ Total (lignes 3 - ligne 6) Total (lignes 3 - ligne 6) Total (lignes 3 - ligne 6) Total (lignes 4 et 5) Total (lignes 4	
TOTAL (lignes 4 et 5) Montant de la réserve spéciale a la clôture de l'exercice Messerve Spéciale a la clôture de l'exercice Montant de la réserve spéciale a la clôture de l'exercice Montant de la réserve spéciale a la clôture de l'exercice Montant de la réserve a l'exercice Montant de la réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année Montant de la réserve a l'exercice Montant de la réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année Montant de la réserve a l'exercice Montant lieu a complément d'impôt ③ à complément d'impôt ④ Montant de la réserve a l'exercice Montant lieu a complément d'impôt ③ à complément d'impôt ④ Montant de la réserve a l'exercice Montant lieu a clôture de l'exercice Montant lieu a complément d'impôt ③ Montant lieu a clôture de l'exercice	
TOTAL (lignes 4 et 5) 6 Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6) 7 Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6) 7 MESERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année donnant lieu à complément d'impôt ③ à complément d'impôt ④ ⑤	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6) 7 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d'al l'ouverture de l'exercice réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année donnant lieu à complément d'impôt ③ à complément d'impôt ④ ⑤	
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d'a l'ouverture de l'exercice Tréserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année Tannée Tanné	
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e d montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice Tréserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 1 a complément d'impôt 3 à complément d'impôt 4	
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice d'année d'année d'a complément d'impôt ③ à complément d'impôt ④ ⑤	
à l'ouverture de l'exercice sociétés absorbées au cours de l'année donnant lieu ne donnant pas lieu à complément d'impôt 3 à complément d'impôt 4 \$\frac{1}{3}\$	
①	
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.	
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.	
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.	
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.	
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.	

AJTTEMITION : TOTAL ACTIF different TOTAL PASSIF

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

FORMULAIRE EDI N° 2059-E 2023



Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER		Néant	: 2	*	
Exercice ouvert le : 01/04/2022 et clos le : 31/03/2023 Durée en nombre	de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *:	YP				
dont apprentis	YF				
dont handicapés	YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	102	<u> </u>			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK				
	OL		—		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT				
TOTAL	1 OX				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF	<u> </u>			
Variation positive des stocks	OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL	2 OM				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats	ON				
Variation négative des stocks	OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée O2					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de plus de 6 mois	09				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY				
TOTAL	3 OJ				
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléte Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous sere dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			u		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois) Effectifs au sens de la CVAE *	EY				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					
Période de référence GY GZ					
Date de cessation HR					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					

DGFiP N° 2059-F 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait

	détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
N° de dépôt	

1 /	(1)
/ 1	

	Néant 🔛 *
EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 3	N° SIRET 5 3 3 3 6 3 3 9 0 0 0 1 1
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMOBILIERE PA	RIS GAUTIER
ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GA	UTIER
CODE POSTAL 75016 VILLE	PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
l - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique SA Dénomination LOCAS	YSTEM INTERNATIONAL
N° SIREN (si société établie en France) 321895799	% de détention 100.00 Nb de parts ou actions 3 000
Adresse: N° 41 Voie AVENUE	THEOPHILE GAUTIER
Code postal 75016 Commune P.	ARIS Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département	Commune Pays
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays [
Titre (2) Nom patronymique	Deśraw(a)
	Prénom(s) Nh do morte ou octions
Nom marital	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Voice	Commune Pays
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
 Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

 $\frac{N^{\circ} \text{ de dépôt}}{\text{ dont la société détient directement au moins 10 \% du capital)}}$

Γ	1		
		/	
\mathbb{L}		1	

(1)

Néant = *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 3	N° SIRET 5 3 3 3 6 3 3 3 9 0 0 0 1 1
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMOBILIERE PARIS GAUTIER	
ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER	
CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5	2
Forme juridique SCI Dénomination PAMPELONNE 2	
N° SIREN (si société établie en France) 8 3 3 6 2 4 5 8 8	% de détention 49.00
Adresse: N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GA	UTHIER
Code postal 75016 Commune PARIS	Pays France
Forme juridique SCI Dénomination PIERRAUR 3	
N° SIREN (si société établie en France) 8 7 9 4 3 2 8 0 5	% de détention 20.00
Adresse: N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GA	UTIER
Code postal 75016 Commune PARIS	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays